



23 novembre 2020

(20-8429)

Page: 1/1

Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires

Original: français

**DEMANDE D'OBTENTION DU STATUT D'OBSERVATEUR PAR
L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL (ONUDI)**

COMMUNICATION PRÉSENTÉE PAR LE MAROC

La communication ci-après, reçue le 13 novembre 2020, est distribuée à la demande de la délégation du Maroc.

Faisant suite à la demande de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), du 13 octobre 2020, pour l'obtention du statut d'observateur auprès du Comité SPS ([G/SPS/GEN/121/Add.18](#)), le Maroc émet la déclaration suivante:

1. Je voudrais vous remercier de m'avoir donné l'opportunité pour partager la position du Maroc sur la demande de l'ONUDI pour accéder au statut d'observateur dans le Comité SPS de l'OMC.
 2. L'ONUDI est un ancien partenaire du Maroc. En effet, nous avons bénéficié de l'expertise technique de cet organisme dans les domaines liés à la sécurité sanitaire des aliments ainsi que les mesures sanitaires et phytosanitaires. À titre d'exemple, on peut citer le Projet d'Accès aux Marchés des Produits Agroalimentaires et de Terroir dit "PAMPAT" et l'Initiative "*Arab Food Safety Initiative for Trade Facilitation*" pour la région arabe, également connue sous l'acronyme "SAFE". La conduite de ces deux projets a montré la valeur ajoutée de l'ONUDI dans le domaine de renforcement des capacités en matière de sécurité sanitaire des aliments au Maroc. Ainsi, l'accession de l'ONUDI en tant qu'observateur au sein du Comité SPS de l'OMC, va lui permettre de s'enquérir des sujets échangés entre les Membres et d'apporter des propositions adéquates d'axes de partenariats locaux, régionaux et internationaux dans le domaine SPS.
 3. En guise de témoignage, dans le cadre du projet SAFE, l'autorité compétente SPS au Maroc représenté par l'Office National de Sécurité Sanitaire des Produits Alimentaires (ONSSA) a participé activement au réseau mis en place dans le cadre du projet sous le nom de "*Arab Task Force on Food Safety*". En outre, dans le cadre du même projet, les inspecteurs de l'ONSSA, avec plusieurs pays arabes, ont suivi plusieurs formations techniques, en l'occurrence une formation multidisciplinaire d'un an sur l'évaluation des risques SPS. L'organisation de ce type d'activités est une opportunité qui permet aux pays de la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, de partager les bonnes pratiques scientifiques liées à l'application du principe d'analyse des risques qui est un des piliers importants de l'Accord SPS.
 4. Le Royaume du Maroc apprécie l'expertise technique de l'ONUDI et soutient son accession au statut d'observateur au sein du Comité SPS.
-